

ENQUÊTE PUBLIQUE

EXPRIMEZ-VOUS SUR LE SCOT DU SEUIL DU POITOU !

Du 24 septembre au 24 octobre 2019 inclus, aura lieu l'enquête publique sur le SCOT du Seuil du Poitou. Tout un chacun pourra donner son avis, faire ses remarques et poser des questions au commissaire enquêteur qui assurera 5 demi-journées de permanence au siège de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut, situé à l'hôtel de ville de Châtelleraut, et une à la mairie de La Roche-Posay.

À l'issue du délai, un rapport sera réalisé par la commission d'enquête et mis à la disposition du public. Le SCOT pourra alors être modifié pour tenir compte des avis et des observations du public, mais aussi des personnes publiques associées et des conclusions de la commission. À noter qu'une exposition présentant synthétiquement le projet du SCOT est visible au siège de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut pendant toute la durée de l'enquête. Alors, n'hésitez pas à participer !

Lire la suite

COMMENT S'EXPRIMER ?

- Par courrier auprès de Monsieur le Président de la Commission d'Enquête Publique sur le SCOT du Seuil du Poitou – Hôtel de Ville de Poitiers - CS10569 - 86021 Poitiers Cedex,
- Sur les registres à disposition du public dans les lieux d'enquête (*voir ci-dessous*), ou sur le registre dématérialisé, à l'adresse suivante : **www.registre-dematerialise.fr/1557**
- Par courrier électronique, à l'adresse suivante : **enquete-publique-1557@registre-dematerialise.fr**,
- Par oral, lors des permanences tenues par la commission d'enquête, dont les créneaux horaires sont consultables sur **www.scot-seuil-du-poitou.fr**

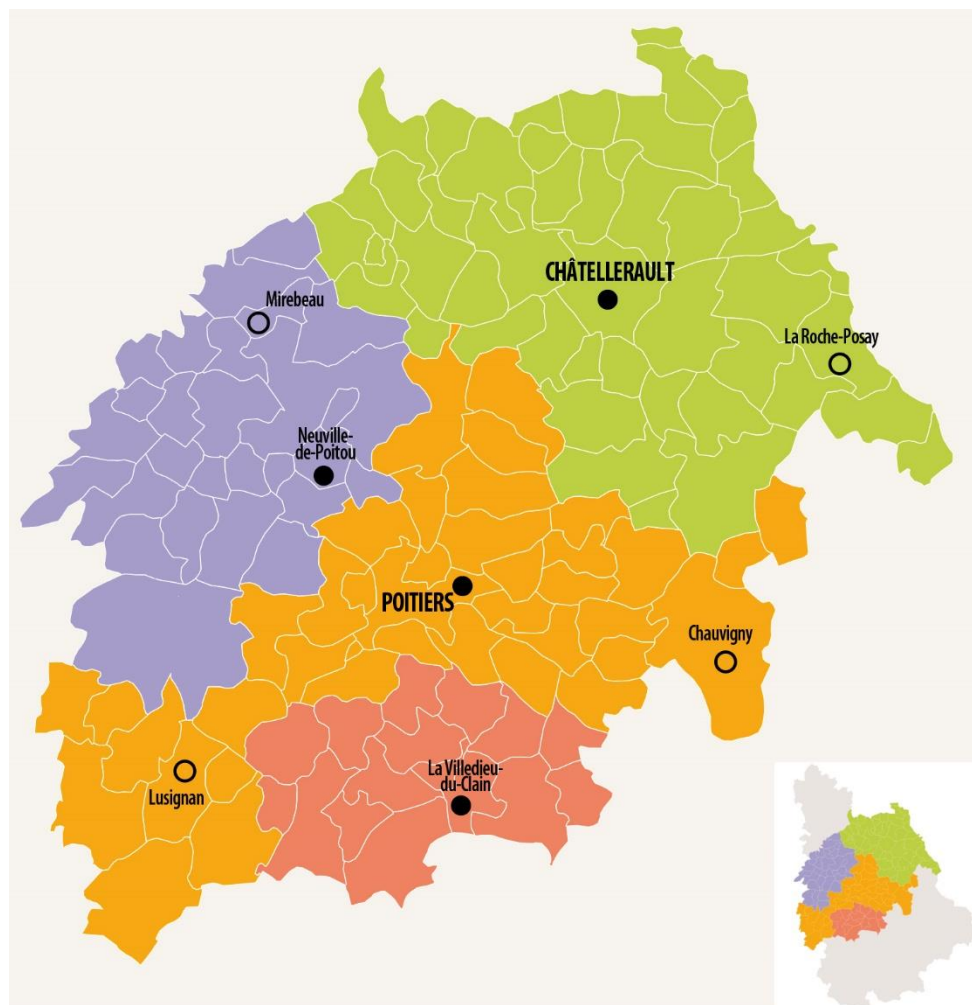
Les observations parvenues durant l'enquête seront tenues à disposition dans les lieux d'enquête et mises en ligne sur le registre dématérialisé.

OÙ CONSULTER LE DOSSIER DE SCOT ET ACCEDER AU REGISTRE D'ENQUÊTE ?

- Dans l'un des 8 lieux d'enquête publique qui maillent le Seuil du Poitou (adresse et horaires d'ouverture sur **www.scot-seuil-du-poitou.fr**) et notamment :

- À l'Hôtel de Ville de Châtellerault, 78 boulevard Blossac, ouvert le lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h
- À la mairie de La Roche-Posay, place de la République, ouverte le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, et le mardi et le vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30
- Directement sur le site internet dédié à l'enquête publique : www.registre-dematerialise.fr/1557

LES 8 LIEUX D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DU SEUIL DU POITOU



● Sièges d'intercommunalité ○ Mairie

QUAND RENCONTRER UN MEMBRE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE DANS GRAND CHÂTELLERAULT ?

À l'Hôtel de Ville de Châtellerault :

- Le mardi 24 septembre 2019 de 9h à 12h
- Le lundi 30 septembre 2019 de 14h à 17h
- Le mercredi 9 octobre 2019 de 14h à 17h
- Le mardi 15 octobre 2019 de 9h à 12h
- Le jeudi 24 octobre 2019 de 14h à 17h

À la mairie de La Roche-Posay :

- Le mardi 1^{er} octobre 2019 de 9h à 12h